



ARVEYRES

JANVIER 2023

BULLETIN MUNICIPAL N° 52



8, rue de l'Église - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h00 sur rdv / 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00 sur rdv

Samedi : 9h - 12h, le premier du mois

En cas d'urgence : 06 48 44 41 01

Agence Postale Communale
8 rue de l'Église - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 12h

Le samedi : 10h - 12h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM
Crédits photos : mairie d'Arveyres
Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts
PEFC/10-31-1377

Impression : Imprimerie LESTRADE

Bulletin dématérialisé à retrouver sur
le site internet arveyres.fr.



Le Mot du Maire

Arveyraises, Arveyrais, chers administrés,

Une nouvelle fois, je m'adresse à vous avec grand plaisir et en toute transparence.

Contrairement aux pratiques habituelles, je débute ces quelques lignes par des souhaits que je formule pour chacune et chacun d'entre vous. Que cette année nouvelle soit synonyme de bonheur, de santé et de prospérité : qu'elle permette la réalisation de tous vos désirs.

Pour faire court, que cette année 2023 soit la meilleure que vous ayez vécue jusqu'à ce jour. Depuis trois ans, nous appelons à la responsabilité de tous pour lutter contre la Covid 19. Cette année, j'en appelle au devoir de chacun face au comportement quotidien nécessaire pour minimiser les consommations énergétiques.

Le contexte géopolitique international accompagné par la guerre en Ukraine nous a conduit depuis quelques mois à subir une augmentation importante des matières premières et de l'énergie.

L'inflation n'a cessé de croître, les emprunts connaissent des taux grandissants. Inévitablement le budget 2023 sera difficile à construire. Les dépenses d'éclairage et de chauffage impacteront ce dernier, les collectivités ne bénéficiant pas (au moins pour l'instant) de bouclier tarifaire. La principale mesure qui vient d'être adoptée à l'unanimité par le conseil municipal du 22 décembre dernier concerne l'éclairage public. Des plages horaires de coupures ont été définies soit 23h/5h. A tort ou à raison, les avis sont partagés.

L'extinction nocturne doit permettre la diminution de la facture énergétique, mais aussi, aux dires des sachants, aider à préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore. Nous sommes conscients que pour nombre d'habitants, l'éclairage nocturne est synonyme de sécurité, pourtant les statistiques nous disent que les tentatives d'intrusion et autres cambriolages ont lieu en majorité le jour et non la nuit.

Malgré tout, les candélabres des deux giratoires resteront en fonction, sécurité oblige. C'est un choix difficile, une situation cornélienne mais, face aux augmentations annoncées, cet élan de sobriété devrait permettre une économie non négligeable. Bien évidemment, ces mesures sont liées à la validation et à l'aide du syndicat ad'hoc (SDEEG).

Il en est de même pour la gestion du chauffage avec nos quatre chaudières fonctionnant au gaz. Il en va de la responsabilité de chaque utilisateur de nos bâtiments publics, associatifs, sportifs, nos écoles, d'optimiser l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Concernant les travaux en cours, tout le monde aura constaté la finalisation de la rue de Peytot, deuxième artère après la rue de l'église à bénéficier d'une transformation dont avaient besoin, entre autres, les usagers en général et les élèves en particulier.

En ce début d'année, seront réhabilités la RD 2089 au droit du collège, l'entrée de la rue du 08 mai et le solde de la rue de l'église jusqu'aux feux tricolores. Priorité à l'effacement des réseaux puis recalibrage des voies de circulation autant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes.

Je ne clôturerai pas cette page dédiée à la nouvelle année sans remercier, comme il se doit, tous les agents des différents services municipaux pour leurs actions quotidiennes : sans eux, nous ne pourrions pas réaliser les diverses tâches journalières qu'ils (elles) assument, ils et elles sont nos chevilles ouvrières. D'autre part, merci aux bénévoles du tissu associatif qui, par leur implication, ont su remettre en route le volet festif de notre territoire. Pour terminer, malgré toutes les contraintes administratives et/ou financières, malgré quelques sautes d'humeur du groupe constituant l'opposition, nous restons et resterons fidèles et attachés à notre programme, je m'y engage. Nos actions municipales seront toujours basées sur l'intérêt général et le bien-vivre ensemble.

A toutes et à tous, je souhaite une belle et bonne année 2023.

Je vous propose de vous le dire de vive voix lors d'une traditionnelle rencontre destinée aux vœux adressés à la population le 20 courant à 18h30 en la salle du Port du Noyer.

Bien évidemment, la tenue de cette cérémonie sera liée à la conjoncture sanitaire du moment.

A votre service,
Bernard Guilhem, le maire.



Sommaire :

- VIE MUNICIPALE P 2-3
- VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE P 4-5
- ENFANCE - JEUNESSE P 6-7

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022



- Création d'un Poste d'adjoint Technique Territorial A Temps Complet Catégorie C Et Mise A Jour Du Tableau Des Effectifs
- Vote de la décision modificative 2
- Adoption du règlement de voirie de la commune d'Arveyres
- Mise en place du télétravail pour certains services de la commune
- Autorisation du conseil municipal au maire de déposer une demande de subvention auprès des services de l'état pour l'acquisition d'un système de vidéosurveillance
- Cession du terrain de football à la CALI
- Délibération de la Commune d'ARVEYRES portant renouvel-

lement du transfert de la compétence « Eclairage public » au Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde

- Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de signer toutes les conventions et leurs avenants de mises à disposition des agents au bénéfice des services de la CALI
- Délibération portant sur les travaux d'électrification rurale et d'éclairage public sur la rd2089 et la rd18 et la demande de subvention au titre de l'éclairage public
- Autorisation du conseil municipal au maire de signer le bail pour la location du local sis 5 rue de l'église
- Autorisation du conseil municipal au maire de signer la convention précaire pour la location du local sis 8 rue de l'église
- Autorisation du conseil municipal au maire de déposer une demande de soutien financier auprès des services de la CALI pour la mise en sécurité de l'accès aux structures communautaires et communales
- Décision portant sur les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise de l'Énergie
- Motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie
- Motion de soutien à la viticulture
- Avis sur les ouvertures dominicales Volkswagen jra 33

Vous pouvez retrouver le compte-rendu en totalité sur arveyres.fr"



Monsieur Bernard Guilhem, maire d'Arveyres, et le conseil municipal vous souhaitent une très belle année 2023 : Bonheur, réussite et santé.

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le 20 janvier 2023 à 18h30 à la salle municipale du Port du Noyer.



L'ensemble du bureau du CCAS souhaite une très belle année 2023 à tous les Arveyrais.

Nos anciens de 75 ans et plus ont pu voir une partie de l'équipe leur distribuer des colis de Noël offerts par la mairie.

Si toutefois certains n'avaient pas reçu leur coffret, nous vous invitons à contacter la mairie en mentionnant votre nom, âge et adresse et nous vous les livrerons avec plaisir.

COLLECTE ENCOMBRANTS

La municipalité vous informe que la collecte des encombrants aura lieu :

- Le mardi 25 avril au Port du Noyer
- Le jeudi 27 avril au Bourg d'Arveyres

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne via le site arveyres.fr ou à la mairie.



EVOLUTION DES TARIFS DES SALLES DES FETES

Pour faire une demande de réservation, envoyez un mail avec la salle et vos dates souhaitées à contact@arveyres.fr

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2023		
	Commune	Hors commune	Caution
SALLE DES FÊTES DU BOURG	400 €	700 €	500 €
SALLE DES FÊTES DU PORT DU NOYER	300 €	700 €	500 €

SONDAGE UTILE ET RESPONSABLE Bulletin Municipal ... SUPPORT PAPIER OU NUMÉRIQUE ?

Chacun a sa préférence, dictée entre autres par :

- son avis sur l'impact environnemental,
- sa pratique (ou pas) d'Internet,
- la durée de vie et l'utilisation du document
- la question économique

Dans un souhait d'imprimer utile et d'éviter tout gaspillage, nous nous posons aujourd'hui la question de l'impression papier du bulletin municipal d'Arveyres.

Depuis 2018, vous pouvez retrouver le bulletin en version numérique sur le site arveyres.fr.

Afin de mieux vous satisfaire, nous vous remercions de bien vouloir renseigner cette enquête sur la communication municipale.



1- Vous lisez le bulletin municipal distribué dans les boîtes aux lettres

- Entier ou presque Vous le survolez Vous ne le lisez pas

2- Quelle(s) rubrique(s) lisez-vous ?

- Vie municipale Enfance et jeunesse Associations Vie pratique

3- Etes-vous prêts :

- A venir retirer le bulletin papier à la mairie
 A lire le bulletin sur le site internet ou via Panneau Pocket A conserver la version papier en boîte aux lettres

Vous avez entre :

- 16 et 29 ans 30 et 49 ans 50 et 64 ans 65 ans et plus

COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS : Que souhaitez-vous y lire ? y trouver ?

Merci pour votre participation !

Enquête à déposer à la mairie ou par mail à mcmospan@arveyres.fr

PREPARATION POUR LES INONDATIONS

Après les fortes crues que le Port du Noyer a connues, l'ASA en collaboration avec la mairie d'Arveyres a anticipé pour faire face aux éventuelles inondations.

Les équipes se sont affairées en décembre dernier dans la préparation de **200 sacs de sable stockés** dans l'atelier des services techniques.



DU BIEN-ÊTRE À ARVEYRES ET LOCAL PROFESSIONNEL DISPONIBLE



Place Coquilleau (anciennement espace jeunes), vous pourrez retrouver, **Lucie DUVAL, osthépate et M^{me} Mireille LIBOREL, kinésiologue**. Le cabinet, rue de Peytot, accueillera **Aurélié PINTO**, accompagnante mieux-être (soins et massages énergétiques).

Le premier étage reste libre à la location professionnelle.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie par mail contact@arveyres.fr ou par téléphone.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



UN GRAND MERCI

Fin du 36^{ème} Téléthon sur Arveyres avec un montant de **1 832,81 €** remis à la coordination Libourne Est.

3 ans qu'il n'y a eu aucune manifestation dans le cadre du Téléthon sur notre commune. Je n'ai pas pu me résigner à ce que cette année encore nous restions sans bouger.

Alors avec certains d'entre vous, nous avons souhaité mettre en place une petite manifestation le **samedi 3 décembre 2022 à la COMMANDERIE**. Pas un programme de grande ampleur, mais avec une équipe toujours motivée nous avons repris la marche, les huitres-saucisses, les crêpes qui ont toujours autant de succès et qui sont parties très vite. Les danseuses de Fais-moi danser ont animé ceux qui ont affronté le froid et sont malgré tout restés profiter du moment avec l'apéritif réalisé par **Cécile BOITEL**, le potage par **Françoise CHAUSSAT**, le cassoulet espagnol offert par **la Commanderie et Mariam MORTERA-ITAN**.

Un programme travaillé assez tard avec une équipe très disponible. **Merci à ceux qui ont participé, à tous les bénévoles et les différentes associations** de la commune qui se sont mobilisés pour que tout se passe au mieux.



Un grand merci à **France et Jean-Marie BRUNY** qui ont organisé la marche. L'ouverture des huitres et la cuisson des saucisses gérées par des spécialistes comme **Thierry MEYRAN, Didier MEURER, Christian VIDEAU, Roland PARISIT** et peut-être d'autres que j'ai oubliés. Toute l'intendance menée par une équipe de filles **Sandrine PARRA, Françoise MEYRE, Malcie GALLEY, Lydie DESCAMPS, Jeannine BIZ, Isabelle VACHIER**, notre technicien musical **Jean-Marie DESESBATS**. Et bien sûr, nos crêpières **Odile COUILLAUD et Isabelle GARCIA**, ainsi que l'animation de l'après-midi par **Jean-Noël HARDY** et les **dirigeants des Coteaux Libournais** qui malheureusement n'a pas attiré beaucoup de monde.

Au nom de l'AFM, un grand merci aux participants, aux bénévoles qui se sont mobilisés, aux généreux donateurs de lots et de dons sans qui cette réussite n'aurait pas pu avoir lieu.

Nos donateurs : Carrefour Contact, Coiffure Viva la Vie, A table, Xavier DUBOIS Château Bozelle, Mme CATHUS, Utile à Genissac, Califor'me, Souffle au cœur, Lou Bournat, Entreprise LAZINIÈRE, le Tennis club d'Arveyres, l'ASPA, la Commanderie, Tous en forme, l'ADLE, les habitants du Port du Noyer qui ont donné pour faire des paniers garnis, Mr FEYZEAU, Mon Uni'vert, Mme VIDEAU Pierrette, (Ne me tenez pas rigueur si j'ai omis certains d'entre vous).

Pour ceux qui n'étaient pas présents au tirage de la bourriche

RESULTATS TOMBOLA TELETHON 2022

N° gagnant : **Jaune 2258, Jaune 22100, Jaune 2260, Violet 92, Vert 2299, Orange 2282**

Merci pour votre participation

Pour récupérer votre lot merci d'appeler **Marie-Hélène SAGE au 06 88 76 02 73**

Nous réfléchissons déjà à ce que nous pouvons prévoir pour l'année prochaine.

Marie-Hélène SAGE



Du souffle au coeur

Souffler, percevoir, contempler, jouer, créer...être

Ateliers musique pour enfants & hatha yoga pour adultes

Ateliers : prochain atelier le dimanche 12 février 2023 L'ÉVEIL DE LA KUNDALINI

Un atelier sous forme de mini retraite a lieu **tous les 2^{èmes} dimanches du mois** à Arveyres, **de 10h à 17h**, de novembre à juin (me contacter au **06 10 72 97 38** pour connaître le lieu précis de l'atelier & autres infos).

Ces ateliers sont l'occasion d'approfondir sa pratique, ou de motiver une future pratique. Ils permettent de rentrer dans une intériorité et de goûter un état de yoga certain.

C'est aussi **un moment convivial et d'échange** autour de la pratique et tant d'autres choses.



Sobriété énergétique : Aides destinées aux particuliers

France Rénov' pour vous guider sur

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

Plateforme Habitat Durable 05 56 77 33 07

eie@mepsformation.fr www.habitatdurable.lacali.fr

o Bonus financier Covoiturage

A partir du 1er janvier 2023, un bonus financier sera attribué à toute personne qui s'inscrit sur une plate-forme de covoiturage. Son montant avoisinera les 100 €.

o Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Engie, Total...) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie sous réserve qu'ils soient effectués par un professionnel reconnu garant de l'environnement

o MaPrimeRénov' - Sérénité et Copropriétés

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Elle est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

o Éco-prêt à taux zéro

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/eco-pret-a-taux-zero-ptz-renovation-performance-energetique>

Permet de financer la rénovation énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Le prêt peut aller jusqu'à 50 000€ (nouveau introduite par l'article 86 de la loi de finances pour 2022). Le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

o Le dispositif Coup de pouce économies d'énergie

o Bonus sobriété : Les ménages qui maîtrisent leur consommation énergétique pourront recevoir une prime sur les factures de gaz et d'électricité. Plusieurs énergéticiens s'engagent à proposer cette offre.

NOUVELLES DE L'ASPA



Marché de Noël

Pour sa première édition, notre marché de Noël a accueilli beaucoup de monde, petits et grands, et même si du côté des exposants le constat est plus mitigé pour certains, nous considérons que cette manifestation est un succès qui ne demande qu'à être poursuivi l'année prochaine. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour l'améliorer et en faire une fête Arvevraise



Nativité

Comme tous les ans, la **crèche en l'église Notre-Dame** a attiré ses visiteurs, dont la générosité nous permet d'acheter de nouveaux personnages pour la rendre toujours plus belle. Merci à tous.

Vide-Maison

Après une fermeture exceptionnelle le 21 décembre, nous continuons à **vous recevoir les premier et troisième mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h**, dans notre local dans l'impasse à côté de l'Épicerie Arvevraise

Repas du 18 mars

L'habituel repas de mars est toujours dans les projets, mais pour le moment avec beaucoup d'incertitudes : aurons-nous l'autorisation ? où le faire ?, lamproie ou pas lamproie ?... **Comme nous gardons espoir, nous faisons comme si... et vous pouvez donc effectuer votre réservation au 06 89 08 39 07.**

Vœux

Pour terminer cette année, nous vous remercions tous pour votre fidélité et vos encouragements et **vous souhaitons de bonnes fêtes, au milieu des vôtres nous l'espérons, et une bonne année 2023** malgré l'accumulation des nuages.

Notre village est riche de souvenirs, souvent petits mais tous émouvants. Aidez-nous dans notre tâche. Devenez membre actif ou bienfaiteur, renouvelez vos cotisations. Renseignements : 05 57 50 57 92

EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers

Emballages en carton et briques alimentaires

Emballages en métal

Bouteilles et flacons

+ À partir du 1^{er} janvier 2023 tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal

Bien les vider, inutile de les laver et les déposer séparés les uns des autres sans sac

Tous les emballages et papiers se trient !

RESTES ALIMENTAIRES

Restes alimentaires et épluchures
Marc de café - Sachets de thé
Serviettes en papier

Mettre les biodéchets dans un sac biodégradable

TEXTILES

Vêtements
Textiles

Mettre vos textiles dans un sac bien fermé



ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS D'ARVEYRES :



L'Alsh (accueil de loisirs sans hébergement) d'Arveyres géré par la Communauté d'Agglomération du Libournais vous donne quelques nouvelles :

L'Alsh Maternel accueille jusqu'à 32 enfants dans les locaux de l'école maternelle et **L'Alsh Élémentaire accueille jusqu'à 56**

enfants au centre.

Les équipes d'animation (**Frédérique, Clémence, Éva, Tiffanie, Delphine, Lilou, Mario aux 3-6 ans et Marine, Angélique, Jules, Ludovic, Julia, Maxence, Mattéo, Anthony et Valentin aux 6-13 ans**) ont animés depuis la rentrée scolaire, les journées des enfants avec des activités ludiques, manuelles et sportives et des sorties.

- **Aux vacances de la Toussaint** : au parc de l'épinette pour les 3-6 ans, dans le vieux Bordeaux pour les 6-13 ans et le clown écolo pour tous.



Mot de la minorité



Chères Arveyraises, chers Arveyrais,

Pourquoi ce changement de nom ? Nous avons lors d'un des derniers conseils municipaux, constaté que l'opposition était née au sein de la majorité ce qui s'est traduit par des échanges un peu vifs le 26 septembre entre membres de la même liste. Nous ne voulons pas interférer entre les belligérants, aussi nous marquons notre différence sans plus.

Nous regrettons que le menu du restaurant scolaire occupe tant de place (une page entière) sur le bulletin municipal, d'autant que les personnes intéressées ont en principe une bonne vue ce qui n'est pas toujours le cas de nos lecteurs. Les personnes intéressées ont la possibilité de les consulter sur Internet. Le mot de la minorité étant réduit à un quart de page accordé selon une délibération du début de mandat.

La distribution des cadeaux de Noël réservés aux plus de 75 ans est en principe terminée. Si vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à vous rapprocher de Madame Julie Bellot, vice-présidente du CCAS.

Pour information, l'équipe administrative de la Mairie d'Arveyres fond à vue d'œil, beaucoup de démissions ce qui est toujours mauvais signe, mais de quoi ? Nous continuons à poser les questions qui fâchent, car nous avons remarqué que d'aucuns répondent.

Information importante : la commune d'Arveyres a provisionné 13 000 euros pour payer à la société Colas des intérêts moratoires. Pour résumer, la société Colas est intervenue sur tous les travaux d'aménagement réalisés depuis deux ans dans la commune. La demande du prêt nécessaire pour mettre en paiement ses factures n'a pas été faite suffisamment tôt. En conséquence, la société Colas réclame son dû de pénalités à savoir un supplément de facturation de 13 000 euros. Ne serait-ce pas un exemple de lenteur, est-elle vraiment administrative ? Pour comparer, c'est trois fois le montant des cadeaux des personnes âgées et plus que le montant nécessaire pour faire des travaux à la Commanderie.

Bonne année à tous !

Email : agirensemblearveyresleblog@hotmail.com
 Blog : agirensemblearveyres.wixsite.com/webseite

- **Des ateliers cuisine et pâtisserie** pour les 6-13 ans, des **ateliers d'activités manuelles** pour les 3-6 ans.

LES SPECTACLES DE NOËL POUR TOUS :

Dimdou et Tonix



Pour tout nouveau dossier, merci de contacter en priorité le Service Inscription au 05.24.24.22.35 ou le directeur, Alexandre Meyre, au 09.67.39.68.04.

INSCRIPTION SCOLAIRE



INSCRIPTIONS
SCOLAIRES

Pour inscrire votre enfant à Arveyres, deux démarches successives et obligatoires sont à accomplir.

1. La pré-inscription administrative à la mairie

Les pièces justificatives devant obligatoirement être jointes au dossier sont les suivantes :

- une copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- une copie du livret de famille (toutes les pages utilisées) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- pour les parents séparés, divorcés ou en instance de divorce : une attestation sur l'honneur d'autorité parentale, ainsi qu'une photocopie de la Carte Nationale d'Identité de l'attestant, et, le cas échéant, le dernier jugement de divorce rendu.

2. L'inscription pédagogique à l'école

Pour procéder à l'admission de l'enfant à l'école, il faut obligatoirement prendre rendez-vous auprès de la direction de l'école désignée sur le certificat de pré-inscription scolaire. Le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de l'école sont notés sur ce certificat. **Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat de pré-inscription.**



UN PARFUM DE NOËL ET DE MAGIE AUX ÉCOLES

En décembre dernier, les enfants des écoles ont eu la visite du Père Noël, accompagné du maire d'Arveyres, Mr Bernard Guilhem et du maire de Cadarsac, Mr Joachim Boisard, avec distribution de cadeaux et de friandises.

Cette année, les maternels avaient préparé la visite de leur hôte. **Danses et comptines**, les classes ont assuré une à une le spectacle devant les parents, venus nombreux.

A l'école primaire, un petit marché d'hiver attendait parents et enfants. **Les élèves ont offert des chants de Noël** à leur famille. Un moment de convivialité autour d'un chocolat chaud.

Merci à l'équipe de restauration et à la société API qui a transformé le restaurant scolaire en grande tablée de Noël et à la municipalité !

Pour clôturer cette année, une surprise a ravi petits et grands : la venue d'un **magicien qui a mis en lévitation les enfants** !



Menus du 02 janvier au 17 février 2023

RESTAURANT SCOLAIRE DE ARVEYRES

Les repas sont élaborés sur place à partir de viande française (hors viande ovine).

Fruits et légumes Bio (origine régionale ou française) sous réserve de confirmation de disponibilité (production et récoltes).



Légende :

Produits Bio

Produits pêche durable

Produits Labellisés

Fêtons la chandelie !

lundi 02 janvier	mardi 03 janvier	mercredi 04 janvier	jeudi 05 janvier	vendredi 06 janvier
	BETTERAVE BIO VINAIGRETTE	FEUILLETÉ AU FROMAGE	POTAGE DE LÉGUMES BIO ET POMMES DE TERRE	CAROTTES BIO RÂPÉES
	CROUSTILLANT FROMAGE	NORMANDIN DE VEAU À L'ITALIENNE	SAUTÉ DE BOEUF AUX LÉGUMES ANCIENS	FILET DE POISSON AU CITRON
	PÂTES BIO	PETITS POIS CAROTTES	AUX LÉGUMES ANCIENS	BROCOLIS ET POMMES DE TERRE
	FROMAGE	PETIT SUISSE SUCRÉ	FROMAGE	FROMAGE
	COMPOTE DE POMMES BIO	BISCUIT	FRUIT DE SAISON	BRIOCHE DES ROIS

Centre de loisirs

lundi 09 janvier	mardi 10 janvier	mercredi 11 janvier	jeudi 12 janvier	vendredi 13 janvier
SALADE VERTE AU JAMBON	POTAGE À LA TOMATE	ŒUF DUR BIO MAYONNAISE	POTAGE DE LÉGUMES	TOAST DE CHEVRE CHAUD
CHILI CON CARNE	TORTILLA AUX POMMES DE TERRE BIO	SAUTÉ DE PORC À LA DJONNAISE	FILET DE POISSON MEUNIÈRE	POULET RÔTI AU JUS
RIZ BIO	SALADE VERTE BIO	LENTILLES CUISINÉES	PURÉE DE POTIRON	Frites
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
FLAN NAPPE AU CARAMEL	FRUIT DE SAISON	COMPOTE DE POMMES	PANNA COTTA FRUITS ROUGES	FRUIT DE SAISON BIO

Menus des enfants

Maternelle	
lundi 16 janvier	lundi 17 janvier
POTAGE DE LÉGUMES	RILLETES DE PORC
SAUTÉ DE DINDE CURRY ET COCO	GRATIN DE LA MER
HARICOTS PLATS AU BEURRE	PÂTES BIO
FROMAGE	FRUIT DE SAISON BIO
YAOURT BIO	FRUIT DE SAISON BIO
lundi 23 janvier	lundi 24 janvier
ENDIVES À LA PARISIENNE	NEMS
PARMENTIER DE COLIN	NOUILLES SAUTÉES AU BOEUF
À LA PURÉE DE POTIRON	FLAN COCO
FROMAGE	FROMAGE
FROMAGE BLANC BIO AU MIEL	FROMAGE

Repas Nouvel An Chinois

lundi 13 janvier	lundi 14 janvier	lundi 15 janvier	lundi 16 janvier	lundi 17 janvier
SALADE D'ENDIVES	POTAGE DE LÉGUMES	CREPE AU FROMAGE	CHOU FLEUR AU FROMAGE BLANC	POTAGE DE LÉGUMES
SAUCISSE DE TOULOUSE GRILLÉE	HACHIS PARMENTIER	POULET RÔTI AU JUS	BOULETTES DE BOEUF BIO SAUCE TOMATE	POISSON LA BORDELAISE
LENTILLES BIO	PANAIS ET POMMES DE TERRE	POÊLÉE DE LÉGUMES	POMMES CAMPAGNARDES	PURÉE POTIRON
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
ANANAS AU SIROP	YAOURT BIO	MOUSSE AU CHOCOLAT	FRUIT DE SAISON BIO	ECLAIR VANILLE
lundi 20 janvier	lundi 21 janvier	lundi 22 janvier	lundi 23 janvier	lundi 24 janvier
SALADE D'ENDIVES	POTAGE À LA TOMATE	MACÉDOINE MAYONNAISE	TOURIN VERMICELLE	DUO DE CELERI BIO ET CAROTTES BIO
SAUCISSE GRILLÉE PURÉE	SALADE VERTE BIO	LASAGNES	QUICHE EPINARD BIO CHEVRE	RÂPÉS
FROMAGE	FROMAGE	SALADE VERTE BIO	FROMAGE	TARTIFLETTE
FRUIT DE SAISON BIO	COMPOTE BIO	FROMAGE	GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	AUX POMMES DE TERRE BIO
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
FRUIT DE SAISON BIO	FRUIT DE SAISON BIO	FRUIT DE SAISON BIO	FRUIT DE SAISON BIO	FRUIT DE SAISON BIO

Menus susceptibles de variations sous réserve des approvisionnements.